

### ADHÉREZ À L'IRIS ET...



Participez régulièrement à des **sessions de questions/réponses en ligne** avec un membre de l'équipe de recherche de l'IRIS.



Bénéficiez d'une **remise de 5% sur l'ensemble des ouvrages** commercialisés par l'IRIS.



Retrouvez nos conférences-débats au sein d'un **espace en ligne qui vous est réservé.**



Obtenez un **tarif préférentiel** pour l'accès aux programmes de **formations courtes.\*\***



Bénéficiez de **places réservées\*** et **garanties sur l'ensemble de nos événements grand public.**



Abonnez-vous à **La Revue internationale et stratégique** (4 numéros/an) à un tarif privilégié et bénéficiez d'une **bibliothèque numérique d'anciens numéros.**



Recevez **L'Année stratégique 2026** (parution automne 2025).

\* L'inscription aux événements reste obligatoire. Les places sont réservées jusqu'au démarrage de la manifestation.

\*\* Plus d'informations sur le site internet d'IRIS Sup : [iris-sup.org](http://iris-sup.org)

**En adhérant à l'IRIS, participez aux activités de l'Institut de manière privilégiée et bénéficiez de nombreux avantages.**



**Rendez-vous sur :**  
[www.iris-france-boutique.org](http://www.iris-france-boutique.org)

	Adhésion seule	Avec abonnement à la RIS format électronique	Avec abonnement à la RIS format électronique + papier
Tarif réduit (1)	40€	70€	90€
Individuelle	80€	110€	130€
Institutionnelle (2)	-	-	300€
Bienfaiteur (3)	-	-	3000€

(1) Sont éligibles au tarif réduit sur justificatif : les personnes sans emploi ; les Alumni IRIS Sup ; les étudiants ; les enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur.

(2) En choisissant cette option, vous décidez de soutenir la recherche indépendante (non défiscalisable). Les personnes morales (entreprises, associations...) peuvent adhérer à l'IRIS uniquement sous ce statut. Cette adhésion est pour 2 collaborateurs. Une offre entreprises est également proposée ; merci de vous rapprocher de nos services pour plus d'informations.

(3) Défiscalisable sous forme de mécénat (déductible à à 60 % du montant du don).